



formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale
fédéralisme

Donnons les moyens humains aux travailleurs et travailleuses, pour un service efficient et à la hauteur des besoins étudiants

D'année en année, nous pouvons constater que les plafonds d'Equivalent Temps Plein Travaillé, ou ETPT, stagnent. Ceci empêche le réseau des œuvres de fonctionner de manière optimale et de pouvoir faire face à une gestion des flux de plus en plus complexe avec l'augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants à chaque rentrée.

À cela s'ajoute également la prise en compte dans les plafonds d'ETPT des CROUS des emplois étudiants. La problématique ici est que les inclure limite à la fois le recrutement de professionnelLES dans des services comme la restauration, mais fait également peser sur un étudiant ou une étudiante les tâches destinées à unE professionnelLE. Cette solution se place ainsi en palliatif au manque de recrutements, alors que leurs missions ne devraient servir qu'en tant que supplément pour aider les membres du personnel dans leurs tâches du quotidien, et représenter l'opportunité d'acquérir une expérience en milieu professionnel en complément des études. À ce jour, le rattachement des jobs étudiants au plafond d'ETPT des CROUS admet pourtant une instabilité des horaires de travail et par extension de la paie de chaque étudiantE.

C'est pourquoi, le CNOUS demande :

- La sortie des emplois étudiants des plafonds d'ETPT des CROUS pour décembre 2023
- Une augmentation du plafond d'ETPT alloué aux CROUS